

EDITORIAL

> LE MOT DU MAIRE

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Voici plusieurs mois que je ne m'étais pas adressé à vous directement. J'espère tout d'abord que la rentrée s'est bien déroulée pour vous et l'ensemble de vos familles. Pour le Conseil Municipal, la période estivale et la rentrée ont été riches en prises de décisions structurantes pour notre village et son avenir.

Tout d'abord et comme je l'espérais lors des vœux du Maire, le Conseil Départemental va refaire intégralement la bande de roulement de notre village. Cet investissement résulte d'un travail en commun avec Vincent Dancourt, conseiller départemental de Côte-d'Or. Les travaux vont commencer très rapidement (entre le 6 octobre et le 14 octobre). Cela va générer des nuisances en particulier sur la fluidité de la circulation. Nous mettons tout en œuvre pour les réduire mais soyez prudents pendant cette période. Par ailleurs, le Conseil Municipal a voté, sur son excédent de fonctionnement, un investissement de 120 000 euros HT pour procéder à diverses améliorations telles que la réduction de la chaussée sur une largeur de 6,50 m, la création, lorsque cela est possible, d'une piste cyclable et enfin l'amélioration paysagère de notre traversée. Les travaux vont durer plusieurs mois et la chaussée restera sans marquage et sans aménagement tant que les dossiers de subvention ne seront pas validés soit environ jusqu'au mois de mars 2017. Il conviendra donc d'être patient et de rester vigilant.

Nous travaillons aussi depuis plusieurs mois avec Orvitis, bailleur social, à la réalisation au pourtour de la Mairie de bâtiments permettant d'offrir 16 logements en location dont la moitié sera réservée à l'accueil « de séniors ». Le permis de construire sera déposé vers le 10 octobre 2016. Ces logements intergénérationnels apporteront de nouveaux services à la personne profitables à tous les habitants de Thorey. Parallèlement à ces constructions, nous allons réhabiliter la Mairie afin de la mettre aux normes en accessibilité handicap. Pour cela, une extension, accolée à la mairie actuelle, sera créée. L'étage du bâtiment sera transformé en un logement locatif. Le bâtiment restera, bien évidemment propriété communale. Les travaux commenceront eux aussi vers le mois de mars pour une durée de 10 à 12 mois. Pendant ce temps, le secrétariat de mairie sera délocalisé dans la salle du conseil et les événements municipaux trouveront place dans d'autres lieux. Merci de votre compréhension et de votre indulgence pendant tout ce temps.

De plus, nous sommes depuis le 13 septembre 2016 propriétaires de la maison éclusière. Les travaux de déconstruction/reconstruction vont commencer le 17 octobre 2016. La durée des travaux est prévue sur une année. Concernant le canal, les liens forts avec VNF ont permis de bénéficier du nettoyage complet de l'environnement et vous pourrez profiter d'ici une semaine d'un chemin en bicouche entre les deux écluses de Rouvres en Plaine et Thorey en Plaine. Je tenais à remercier le directeur territorial de VNF pour son écoute. Enfin, au-delà des travaux de l'éco-quartier et d'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques dans la rue du canal, un ensemble de travaux a eu lieu dans nos écoles et dans la salle polyvalente. Ceux-ci se termineront vers la mi-novembre. Il s'agit de travaux acoustiques, de peintures, de cloison amovible, de chauffage, etc...vous trouverez plus de détails sur les actions et les décisions dans les comptes-rendus du Conseil Municipal qui se trouvent affichés ou sur le site internet de la commune.

Pour conclure ces quelques points non exhaustifs qui reflètent la dynamique de notre village, je tenais à vous assurer de toute notre écoute, notre volonté de dialogue et d'échange et notre désir de tout mettre en œuvre pour construire ensemble notre avenir dans l'intérêt collectif.

Très cordialement à tous,

Gilles Brachotte
Maire

Mairie de Thorey-En-Plaine
- LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ -



PROJET MAIRIE-ORVITIS



QUELQUES DATES IMPORTANTES

- ◆ **Samedi 8 octobre 2016** : formation aux gestes premiers secours pour les 8-18 ans
- ◆ **Samedi 15 octobre 2016** : spectacle de clôture de la semaine bleue à l'Auditorium
- ◆ **Vendredi 11 novembre 2016** : cérémonie au square du souvenir
- ◆ **Samedi 26 novembre 2016** : repas des aînés
- ◆ **Dimanche 27 novembre 2016** : après-midi jeux intergénérationnels
- ◆ **Samedi 3 décembre 2016** : téléthon
- ◆ **Vendredi 6 janvier 2017** : vœux du Maire

Notez dès à présent :

- ◆ **Dimanche 23 avril 2017 et dimanche 7 mai 2017** : élections présidentielles
- ◆ **Dimanche 11 juin 2017 et dimanche 18 juin 2017** : élections législatives

BIODIVERSITÉ

Avec des citoyens volontaires, nous avons procédé à la première miellée du rucher installé dans le verger conservatoire. Sous le guide de l'association SAGE « Sauvegarde des Abeilles Gardiennes de l'Environnement » et Pierre Rizzo, apiculteur local d'Izeure, ce sont environ 16 kilos de miel qui ont été récoltés. Une très belle année pour un début ! Au-delà de cet excellent résultat, c'est le lien social créé, l'intergénérationnel, l'éducation, l'apprentissage, la biodiversité et la stratégie de développement durable que nous mettons en œuvre via ce rucher et plus largement sur notre village qui sont essentiels. Pour votre information, plusieurs échantillons ont été prélevés afin d'analyser la qualité du miel et de son environnement. De plus, une troisième ruche, pédagogique, sera installée au printemps et permettra à tout un chacun de pouvoir observer le travail remarquable des abeilles. Enfin, nous tenions à remercier tous les participants et particulièrement Valérie Conan qui s'investit pleinement dans le projet en étant notre référente avec l'association.



LIMITATION DE L'USAGE DE L'EAU

- ◆ À l'exclusion de la salubrité publique, interdiction aux particuliers du lavage des véhicules à leur domicile, du lavage des toitures, des façades et des abords des immeubles
- ◆ Interdiction d'arroser les pelouses, les espaces verts, les aires de loisirs etc.
- ◆ Limitation de l'arrosage des potagers et des massifs fleuris, entre 19 heures et 10 heures du matin

*Source : ARRÊTÉ PREFECTORAL n°1208 du 08 septembre 2016
Consultez les panneaux d'affichage pour de plus amples informations ou les sites de la commune et de la préfecture.*

NOUVEAU SERVICE : CABINET INFIRMIER

Depuis le 1er octobre 2016, Hélène DUMESNIL DE MARICOURT et Danielle VERDIER ont installé leur cabinet infirmier au 2 rue du Bois à THOREY EN PLAINE.